

**M.R.C. DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

**MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL**

**2020-12-21**

**PROCÈS-VERBAL DU 21 DÉCEMBRE 2020**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal d'AlbanéL concernant le budget 2021, tenue à huis clos par visioconférence, le lundi 21 décembre 2020 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère  
Isabelle Thibeault, conseillère  
MM. Tommy Laliberté, conseiller  
Stéphane Bonneau, conseiller  
Dave Plourde, conseiller  
Jason Turner, conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance par visioconférence : la directrice générale et secrétaire-trésorière.

L'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié, conformément aux dispositions de l'article 156 du *Code municipal du Québec*, à tous les membres du conseil le 18 décembre 2020, soit plus de deux jours avant sa tenue.

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Madame Stéphanie Marceau fait fonction de secrétaire-trésorière.

**20-270**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT QUE l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé par décret depuis le mois de mars;

CONSIDÉRANT le dernier décret numéro 1308-2020 du 16 décembre 2020 qui prolonge l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 25 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE, par l'adoption d'arrêtés, le ministre a également pris certaines mesures afin de protéger la population;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des prévisions budgétaires 2021
4. Adoption des prévisions budgétaires 2021
5. Période de questions
6. Levée de la séance

**20-271**

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel adopte l'ordre du jour tel que présenté.

### **3. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021**

Madame Stéphanie Marceau, secrétaire-trésorière, fait la lecture du résumé des prévisions budgétaires 2021 préparées par les membres du conseil.

20-272

**4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021**

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel adopte les prévisions budgétaires 2021 telles que présentées par la secrétaire-trésorière, soit :

<b>REVENUS</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Prév. 2020</b>
1) Taxes	2 405 566\$	2 233 865 \$	2 243 278 \$
2) En lieux de taxes	59 222 \$	43 955 \$	63 846 \$
3) Services rendus	161 590 \$	205 550 \$	157 710 \$
4) Autres revenus	45 950 \$	72 500 \$	86 034 \$
5) Transferts inconditionnels	318 820 \$	248 335 \$	323 306 \$
6) Transferts conditionnels	156 206 \$	150 983 \$	201 527 \$
7) Financement des activités d'investissement			
	<b>3 147 354 \$</b>	<b>2 955 188 \$</b>	<b>3 075 701 \$</b>

  

<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Prév. 2020</b>
1) Administration générale	642 375 \$	600 775 \$	623 490 \$
2) Sécurité publique	427 108 \$	392 050 \$	374 111 \$
3) Transports	559 289 \$	514 804 \$	515 995 \$
4) Hygiène du milieu	591 395 \$	561 719 \$	563 372 \$
5) Santé et bien-être	9 046 \$	10 000 \$	8 984 \$
6) Aménagement et urbanisme	157 487 \$	149 929 \$	181 598 \$
7) Loisirs et culture	444 965 \$	467 745 \$	405 578 \$
8) Frais de financement	40 351 \$	34 716 \$	39 411 \$
9) Remboursement dette à long terme	175 337 \$	163 450 \$	168 837 \$
10) Activités d'investissement	100 000 \$	60 000 \$	198 278 \$
	<b>3 147 354 \$</b>	<b>2 955 188 \$</b>	<b>3 079 655 \$</b>

**SURPLUS (DÉFICIT) (3 953) \$**

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La séance se tenant à huis clos par visioconférence et en raison du fait qu'aucune question n'a été envoyée au conseil par voie électronique, aucune question ne fut posée.

20-273

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER

QUE la séance soit levée à 19 h 37.

Fait et passé à Albanel en ce vingt-et-unième jour de décembre 2020.

---

FRANCINE CHIASSON, mairesse

---

STÉPHANIE MARCEAU, directrice générale